

№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROVINCE DE QUÉBEC RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 18 mai 2017

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 18 mai 2017 à dix-neuf heures trente à la MRC de Portneuf, 185, route 138 à Cap-Santé, salles St-Laurent 1 et 2, à laquelle sont présents :

Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville;
M. Denis Jobin, ville de Cap-Santé;
Mme Denise Matte, municipalité de Deschambault-Grondines;
M. Marc-André Hébert, ville de Donnacona;
M. Jim O'Brien, ville de Fossambault-sur-le-Lac;
M. Mario Émond, ville de Lac-Sergent;
M. Yves Pagé, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban;
M. Philippe Bussières, ville de Pont-Rouge;
Mme Chantale Hamelin, ville de Portneuf ;
Mme Andrée St-Laurent, municipalité de Rivière-à-Pierre;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban;
M. Réjean Leclerc, ville de Saint-Basile ;
M. Dominic Tessier-Perry, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Martin Chabot, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert;
Mme Rose-Line Lavoie, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf;
M. Jacques Bédard, ville de Saint-Marc-des-Carières ;
M. Bernard Ayotte, ville de Saint-Raymond;
M. Guy Lachance, municipalité de Saint-Thuribe;
Mme Josée Martin, municipalité de Saint-Ubalde
M. Léo Gignac, MRC de Portneuf (TNO).

Toutes les personnes ci-dessus mentionnées sont membres du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf et forment quorum.

Les représentants de la municipalité de Lac-Saint-Joseph et de Shannon sont absents de la présente assemblée.

Le directeur général, M. Jean-Luc Mercure, ainsi que la secrétaire-trésorière, Mme Éline Verret, assistent également à la présente séance.

054-05-2017

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

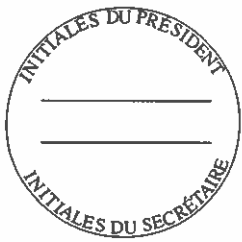
SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE, IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en y ajoutant au point *Affaires diverses* le sujet suivant :

a) Date de la prochaine assemblée du conseil d'administration

QUE le point numéro 6 soit retiré de l'ordre du jour et reporté à la prochaine assemblée.

ADOPTÉE



N° de résolution
ou annotation
055-05-2017

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20-04-2017 – DISPENSE DE LECTURE

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 20 avril 2017;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU :**

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 20 avril 2017 soit adopté tel que déposé;

QUE le président et la secrétaire-trésorière soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE

056-05-2017

APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS

**SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES BÉDARD,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 30 avril 2017:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
Liste des fournisseurs au 30 avril 2017

Fournisseur	Description de la dépense	Montant
3R MCDQ	Renouvellement membre affilié	454,15 \$
ACCEO (Paiement direct)	Frais mensuels - MaPaie.net	49,21 \$
AGI Inc.	Aménagement Écocentres	807,67 \$
	Entretien général	-94,94 \$
	Entretien machinerie	616,26 \$
	Entretien machinerie 0106	-63,78 \$
	Quincaillerie & outils	45,23 \$
Appareils de réfrigération pour recyclage	Congélateurs	75,00 \$
	Réfrigérateurs	950,00 \$
Aquasan Itée	Produits chimiques	2 951,82 \$
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipement BFS	575,96 \$
CARRA	Remises d'avril 2017	245,00 \$
Chemco inc.	Produits chimiques	10 311,26 \$
Compugen inc.	Renouvellement licences Symantec	437,49 \$
Conception P.M.B. inc.	Aménagement Écocentres	1 767,17 \$
	Bureaux administratifs - Enseigne	54,62 \$
Courrier de Portneuf	Publicité	2 342,39 \$
D.M. Valve et Contrôle inc.	Entretien usine lixiviat	1 419,95 \$
DICOM express	Messagerie	42,35 \$
École secondaire St-Marc	Subvention recyclage des piles 2017	357,00 \$
Élaine Verret	Stationnement conférence économie circulaire	8,00 \$
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien édifice Écocentre St-Alban	658,99 \$
	Entretien équipements BFS	120,72 \$
Extincteurs W.T. & Fils inc.	Entretien édifice Écocentre St-Raymond	168,73 \$
Garage L. Voyer	Location d'équipement Écocentre St-Alban	896,80 \$
Gaudreau Environnement inc.	BFS avril 2017	2 862,20 \$



№ de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Collecte matières organiques - Mars 2017	6 877,38 \$
	Collecte matières organiques pour les ICI	2 485,19 \$
	Collecte matières recyclables - Mars 2017	74 128,74 \$
	Livraison de bacs matières recyclables et organiques mars 2017	2 031,78 \$
	Location conteneurs recyclage - Mars 2017	10 566,85 \$
	Transport et location de conteneurs St-Raymond	1 980,24 \$
Gaz et Soudure Neuville inc.	Entretien édifice Écocentre St-Ubalde	31,02 \$
	Entretien général	28,17 \$
	Entretien machinerie	28,17 \$
	Location équipement BFS	76,23 \$
Gesterra, Soc. de dévelop.	Traitement collecte sélective du Cer au 15 avril 2017	21 211,77 \$
	Traitement collecte sélective mars 2017	40 194,13 \$
Groupe Environex inc.	Analyses de laboratoire	5 864,87 \$
Groupe Harnois	Essence	391,96 \$
Groupe Négotel inc.	Services téléphoniques 22/04/2017 au 21/05/2017	511,00 \$
GSI Environnement inc.	Transport et traitement matières organiques	30 023,77 \$
Hewitt	Entretien machinerie	24 826,22 \$
Hydro-Québec	Garage Neuville - 17/03/2017 - 16/04/2017	1 002,52 \$
	Usine BFS - 17/03/2017 au 16/04/2017	2 084,24 \$
	Usine lixiviat - 17/03/2017 au 16/04/2017	4 702,50 \$
I P L inc.	Bacs matières organiques 240 litres	41 779,04 \$
Imprimerie Germain ltée	Fournitures de bureau	603,62 \$
Interfas en fiducie	Prime assurance collective avril 2017	3 704,10 \$
Jean-Claude Labbé	Entretien bureaux adm. mars et avril 2017	570,00 \$
La Coop Univert	Entretien machinerie	160,94 \$
	Entretien usine lixiviat	64,45 \$
	Quincaillerie & outils	49,40 \$
Laurentide re/sources inc.	Disposition des RDD	2 851,01 \$
Les Entreprises St-Ubalde inc.	Location d'équipement St-Ubalde	843,82 \$
Lise Bédard	Entretien garage mars et avril 2017	360,00 \$
Machineries Lourdes St-Raymond	Entretien machinerie	825,31 \$
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques	732,97 \$
Merrill Allard inc.	Diesel	6 328,38 \$
Microtec Sécuri-T	Surveillance bureaux adm. du 18/05/2017 au 17/08/2017	147,56 \$
Ministre des Finances	Location lot 48 - 01/06/17 au 31/05/18	565,68 \$
	Location lot 537 - 01/06/17 au 31/05/18	482,90 \$
	Redevances à l'élimination 1er trimestre 2017	214 969,40 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises d'avril 2017	20 242,73 \$
MonBuro.ca	Ameublement de bureau	2 063,80 \$
	Fournitures de bureau	111,04 \$
Morgan Communication inc.	Fournitures BFS	1 335,32 \$
Neopost Canada ltée	Location timbreuse 15-06-2017 au 14-06-2018	206,27 \$
Nortrax Québec inc.	Entretien machinerie	1 701,60 \$
Oxygène Portneuf inc.	Entretien général	198,44 \$
	Entretien machinerie	3 201,14 \$
	Location d'équipement	130,21 \$
	Propane	1 246,37 \$
	Quincaillerie & outils	-200,68 \$
Paulin Moisan inc.	Quincaillerie & outils	45,03 \$
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	296,84 \$
Québec Linge	Entretien édifice	250,20 \$
Receveur général du Canada	Remises d'avril 2017	8 523,02 \$
REER des employés	Remises d'avril 2017	6 911,04 \$
Remorquage Arnold enr.	Location d'équipement	109,23 \$
Réseau Environnement	Journée technique sur la gestion responsable des électroménagers frigorifiques	160,96 \$
Robitaille équipement inc.	Entretien machinerie	1 462,48 \$
Rogers Communications	Surveillance usine lixiviat	43,15 \$
S.C.A. Saint-Ubalde	Quincaillerie & outils	35,58 \$
Salaires nets employés	Salaires nets d'avril 2017	39 834,90 \$
Sani St-Basile (2011) inc.	BFS avril 2017	7 071,12 \$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

	Location d'équipement	530,33 \$
Sani-Fontaines inc.	Entretien édifice	110,38 \$
Sébastien Bédard	Articles de sécurité 2017	114,98 \$
Services de cartes Desjardins	Location TPV - avril 2017	34,83 \$
Services Matrec inc.	Collecte déchets (commercial) - Avril 2017 (incluant crédit carburant de 444.66 \$)	58 252,49 \$
	Collecte déchets (domestique) - Avril 2017 (incluant crédit carburant de 751.25 \$)	98 417,90 \$
	Location de conteneurs St-Alban	206,97 \$
	Transport de conteneurs St-Alban	2 163,83 \$
	Transport des BFS	385,17 \$
Solutions Classe Affaires inc.	Renouvellement plan de service annuel logiciel Weigh-Tronix/Acomba	454,15 \$
Sonia Perron	Articles de sécurité 2017	68,79 \$
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Articles de nettoyage	4,79 \$
	Dépenses de formation	48,08 \$
Telus Mobilité	Cellulaires - Facture du 1er avril 2017	372,50 \$
Telus Québec	Internet H.V.	80,43 \$
Tenaquip Limited Montreal	Aménagement Écocentres St-Alban, Rivière-à-Pierre et St-Ubalde	99,78 \$
	Quincaillerie & outils	143,09 \$
Tetra Tech QI inc.	Suivi biogaz	597,87 \$
	Suivi environnemental	1 886,37 \$
Transport Alain Carrier inc.	Location d'équipement Rivière-à-Pierre	229,95 \$
Vallée	Entretien machinerie	498,81 \$
Ville de Neuville	Indemnité pour le 1er trimestre 2017	21 264,96 \$
Visa Desjardins	Entretien machinerie	80,48 \$
	Formation Acomba Manon Marcotte	202,64 \$
	Frais annuels	60,00 \$
	Frais de déplacement	66,77 \$
	Quincaillerie & outils	65,45 \$
	Remise annuelle	-17,12 \$
Weigh-Tronix Canada ULC	Entretien balance	481,64 \$
WSP Canada inc.	Demande de CA - Modification du CA de l'usine des BFS et du lixiviat	521,99 \$
Total général		814 552,67 \$

Je soussignée, Éleine Verret, secrétaire-trésorière de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour payer les dépenses au montant total de 814 552,67 \$.

Éleine Verret, secrétaire-trésorière

ADOPTÉE

057-05-2017

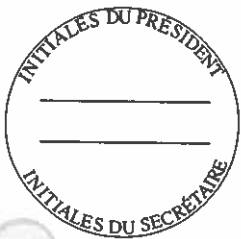
LISTE DES COMPTES CLIENTS AU 30 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 30 avril 2017;

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 30 avril 2017 telle que transmise.

ADOPTÉE



.N° de résolution
ou annotation
058-05-2017

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 30 AVRIL 2017

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance du rapport budgétaire en date du 30 avril 2017 transmis dans les délais requis;

**SUR LA PROPOSITION DE MME ROSE-LINE LAVOIE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve le rapport budgétaire au 30 avril 2017 tel que préparé.

ADOPTÉE

059-05-2017

PROJET DE CONSTRUCTION D'UN GARAGE

CONSIDÉRANT QUE le nombre de machineries et équipement a augmenté de façon substantielle;

CONSIDÉRANT QUE le garage actuel (construit en 1988) ne répond plus aux besoins et qu'il serait très coûteux de le rénover et d'y apporter les ajouts nécessaires pour le mettre aux normes actuelles;

CONSIDÉRANT QUE le comité pour le garage a statué sur les besoins et estime que la Régie doit plutôt opter pour la construction d'un nouveau bâtiment plutôt que de rénover celui déjà existant, ce dernier pourrait donc servir d'entrepôt;

CONSIDÉRANT QUE le comité pour le garage a procédé à des visites afin de statuer sur le type de bâtiment et les équipements qui seraient optimaux pour les besoins actuels et futurs de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont pris connaissance d'un projet de plan d'un bâtiment utilitaire de 80 pieds par 100 pieds;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder par appel d'offres publiques pour ce projet;

**SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO ÉMOND,
IL EST RÉSOLU :**

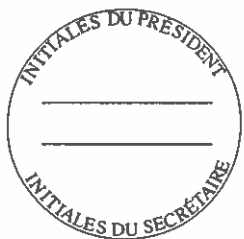
QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise le directeur général à procéder à un appel d'offres publiques pour des propositions clé en main pour la construction d'un nouveau garage au LET de Neuville.

ADOPTÉE

060-05-2017

FORMATION D'UN COMITÉ – ÉCOCENTRE STE-CATHERINE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de relancer le projet d'écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QU'une rencontre sera prochainement planifiée avec les dirigeants de la ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier afin d'en discuter;

**SUR LA PROPOSITION DE M. JIM O'BRIEN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf autorise la formation d'un comité pour le projet d'écocentre à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, et que MM. Bernard Gaudreau, Dominic Tessier-Perry, Francis Marcotte et Jean-Luc Mercure soient mandatés à siéger à ce comité.

ADOPTÉE

061-05-2017

AUTORISATION AUPRÈS DE SERVICE DE CARTES DESJARDINS

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf doit mettre à jour les représentants autorisés auprès de Service de Cartes Desjardins;

**SUR LA PROPOSITION DE MME DENISE MATTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf nomme Mme Élane Verret, secrétaire-trésorière, ainsi que M. Jean-Luc Mercure, directeur général, comme représentants autorisés chez Service de Cartes Desjardins;

QUE Mme Verret et M. Mercure soient autorisés à apporter toute modification ou tout ajout de service nécessaire aux besoins de la Régie.

ADOPTÉE

062-05-2017

TARIFICATION POUR LA CONTRIBUTION AU POSTE DE PESÉE

CONSIDÉRANT QUE le poste de pesée de la Régie est utilisé par des partenaires de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE la tarification pour la contribution au poste de pesée doit être approuvée par résolution du conseil d'administration;

CONSIDÉRANT QUE cette contribution est ajustée au 1^{er} janvier de chaque année selon le même pourcentage que celui autorisé pour les contrats de travail;

CONSIDÉRANT QU'en 2016, cette tarification a été fixée à 0,384 \$ la tonne métrique, soit 3 % de plus qu'en 2015;

**SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf établisse la tarification 2017 pour la contribution au poste de pesée à 0,394 \$ la tonne métrique, soit 2,5 % de plus qu'en 2016;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

QUE cette contribution soit ajustée au 1^{er} janvier de chaque année selon le même pourcentage que celui autorisé pour les contrats de travail.

ADOPTÉE

BORDEREAU DE LA CORRESPONDANCE EN DATE DU 18 MAI 2017

Le bordereau de correspondance du 18 mai 2017 est déposé et les membres du conseil d'administration en prennent connaissance.

AFFAIRES DIVERSES

63-05-2017

DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE la Régie doit reporter l'assemblée du conseil d'administration de juin en raison des délais requis pour la réception des propositions pour la construction d'un garage;

**SUR LA PROPOSITION DE MME CHANTALE HAMELIN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf reporte la prochaine assemblée du conseil d'administration au jeudi 22 juin 2017.

ADOPTÉE

064-05-2017

DEMANDE DE RENCONTRE DANS LE CADRE DE LA POSITION DE LA RÉGIE SUR LA MÉTHODE DE CALCUL DE LA COMPENSATION POUR LA COLLECTE SÉLECTIVE UTILISÉE PAR RECYC-QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE le 24 octobre 2013, le conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a adopté la résolution 126-10-2013 demandant à Recyc-Québec de modifier la formule servant au calcul de la compensation pour la collecte sélective;

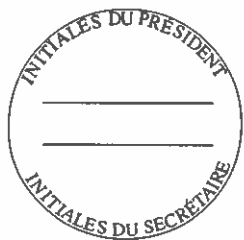
CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé également de classer chaque municipalité membre de la Régie de façon distincte;

CONSIDÉRANT QUE le 6 mars 2014, la Régie a reçu un premier avis juridique dans le cadre de ce dossier, dont copie a été transmise à Recyc-Québec ainsi qu'au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC);

CONSIDÉRANT QUE la Régie a rencontré Recyc-Québec et le MDDELCC le 12 juin 2014 en compagnie de son conseiller juridique, Me André Lemay, afin de leur faire part de la position de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette rencontre, la Régie a transmis le 27 juin 2014 un complément d'avis juridique à Recyc-Québec ainsi qu'au MDDELCC en même temps que 23 déclarations amendées pour l'année 2012 dans le cadre du programme de compensation aux municipalités de la collecte sélective;

CONSIDÉRANT QUE le 10 décembre 2014, Recyc-Québec a informé la Régie que le montant de la compensation continuera d'être calculé de façon regroupée plutôt qu'à partir d'un calcul effectué pour chaque municipalité locale prise individuellement;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

CONSIDÉRANT QUE des représentations auprès du député provincial de Portneuf, M. Michel Matte, ont été entreprises afin d'obtenir son appui dans cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé à rencontrer le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, rencontre qui n'a toujours pas eu lieu à ce jour;

CONSIDÉRANT QUE le 4 décembre 2015, la Régie a soumis ses commentaires sur le projet de règlement modifiant le règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau règlement est entré en vigueur le 30 décembre 2015 et ne tient pas compte des représentations faites par la Régie;

**SUR LA PROPOSITION DE M. PHILIPPE BUSSIÈRES,
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :**

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf soumette une nouvelle demande de rencontre avec le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. David Heurtel, ainsi qu'avec le député provincial de Portneuf, M. Michel Matte afin d'expliquer la position et la problématique de la Régie;

QU'une copie de cette résolution soit transmise au MDDELCC et à Recyc-Québec ainsi qu'au bureau du député provincial, M. Michel Matte.

ADOPTÉE

065-05-2017

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h;

**SUR LA PROPOSITION DE M. FRANCIS MARCOTTE,
IL EST RÉSOLU :**

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

Président

Secrétaire-trésorière